

## COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 14 janvier 2014

En 2012 le comité technique paritaire local a été remplacé par le comité technique local. En effet, il n'y a plus de parité puisque seuls les représentants du personnel maintenant élus votent. Le vote du CTL constitue un simple avis consultatif et non obligatoire. En cas de vote contre et unanime des représentants du personnel, la proposition de l'administration n'est pas acceptée et doit être représentée au CTL. A la seconde présentation, l'avis est réputé favorable **MEME EN CAS DE NOUVEAU VOTE CONTRE UNANIME**. Vous aurez compris que les comités techniques restent un lieu de concertation et de débat où l'administration fait ce qu'elle veut à la fin.



### BUDGET

Le budget 2014 sera examiné au CTL du 27 février 2014.



### EFFECTIFS 2014

Encore une fois les suppressions d'emplois s'abattent sur la DGFIP : **-10 pour la TGE en 2014,**

La direction nous informe de son choix de répartition basé sur l'activité mesurée du service ou du poste.

**- 3 à la TGE qui se déclinent ainsi :**

- 1 B cellule bilan
- 1 C comptabilité générale
- 1 C SFACT

**- 7 dans les trésoreries suivantes :**

- 1 IDCN Londres
- 1 B Londres
- 1 C Washington
- 1 C Dakar
- 1 B Rabat
- 1 B Tananarive
- 1 C N'Djaména

Ces suppressions se concrétiseront au prochain départ d'agent (sauf pour la cellule bilan et le service comptabilité générale où la suppression est déjà effective),

L'ensemble des représentants du personnel s'est unanimement opposé à cette politique de destruction des emplois.

Ils seront donc convoqués à nouveau pour le passage « en force » de cette décision

### PONTS NATURELS

#### et prise collective de jour ARTT en 2014

3 ponts naturels validés par le CTL :

**Vendredi 2 mai**

**Vendredi 30 mai**

**Vendredi 2 janvier 2015**

Ce choix ne correspond pas aux choix exprimés par la majorité des agents. L'administration a en effet exclu le 9 mai, 10 novembre et le 26 décembre en raison des contraintes de calendrier des différents services.

Des consignes seront données aux responsables de service pour étudier la possibilité, sous leur responsabilité, d'accepter l'absence de plus de 50% d'agents pour la journée du 10 novembre,

Pour les TAF, la TGE doit être informée des jours de fermeture décidés par l'ambassadeur,

### CAMPAGNE DE TITULARISATION DES CONTRACTUELS « BERKANI »

A la TGE, 2 veilleurs de nuit remplissant les conditions ont postulé et ont été admis à la titularisation avec une période probatoire de 6 mois de stage.

### DEMEMAGEMENT DES PENSIONS CRISTALLISEES

La réinstallation dans les locaux voisins du SRE (service des retraites de l'état) est toujours envisagée à une date indéterminée.

La direction a rendez-vous pour l'examen des plans des locaux.

## CIGARETTE ELECTRONIQUE

La note de service de la TGE interdisant l'utilisation de la cigarette électronique sur le lieu de travail a précédé de quelques jours les consignes nationales.

Cette question avait été évoquée en CAPL .

La TGE constitue bien une RAN indépendante. Les agents ayant fait des demandes de mutation les années précédentes conservent leur rang de classement s'il est plus favorable que le classement à l'ancienneté administrative. Pour plus de précision nous vous conseillons de vous rapprocher de nos militants.

## NOUVELLES REGLES DE MUTATION

Les représentants FO-DGFIP font remarquer le délai restreint, surtout pour une nouvelle procédure, et la période mal choisie de la fin décembre début janvier.

## CARTE PROFESSIONNELLE

A l'initiative du directeur général, les agents peuvent demander l'établissement d'une carte professionnelle qui remplace la carte d'identité de fonctionnaire. Cette démarche n'est pas obligatoire.

## MOTION A ANNEXER AU CTL DU 14/01/2014

Les représentants FO en CTL contestent la politique de réduction drastique des emplois dans la fonction publique en général, au sein de la DGFIP en particulier.

Les représentants FO en CTL condamnent ces suppressions d'emplois au sein de la DGFIP car elles participent à la dégradation des conditions de travail et à une restructuration des implantations administratives.

Comment continuer à exercer correctement nos missions avec des effectifs de plus en plus réduits et des réformes qui se succèdent sans relâche ?

Les représentants FO en CTL s'inquiètent des conséquences sur les missions de la DGFIP qu'aura la réforme fiscale annoncée par le Gouvernement et l'incidence des réformes induites par la MAP sur l'ensemble des structures administratives (Ambassades, Services culturels,...).

Les représentants FO entendent protester contre ces suppressions d'emplois et la disparition progressive de nos missions qui engendrent dans les services et postes un sentiment d'inquiétude devant cette casse méthodique et récurrente.

A ce propos, nous nous interrogeons sur le sort réservé à moyen terme aux trésoreries auprès des ambassades de France.

**Compte tenu des pressions exercées sur les emplois, existe-t-il aujourd'hui un projet de fermeture de trésoreries ?**

### Les représentants FO-DGFIP présents à ce CTL

Jean Louis CATHELOT (TGE), Bertrand JOUANIQUE (TUNIS), Bruno LE CARRE (TGE)  
Julie SABRA TGE (suppléante)



### BULLETIN D'ADHESION

NOM

PRENOM

GRADE :

AFFECTATION :

**Je souhaite adhérer au syndicat Force Ouvrière de la DGFIP**

Fait à

le

signature